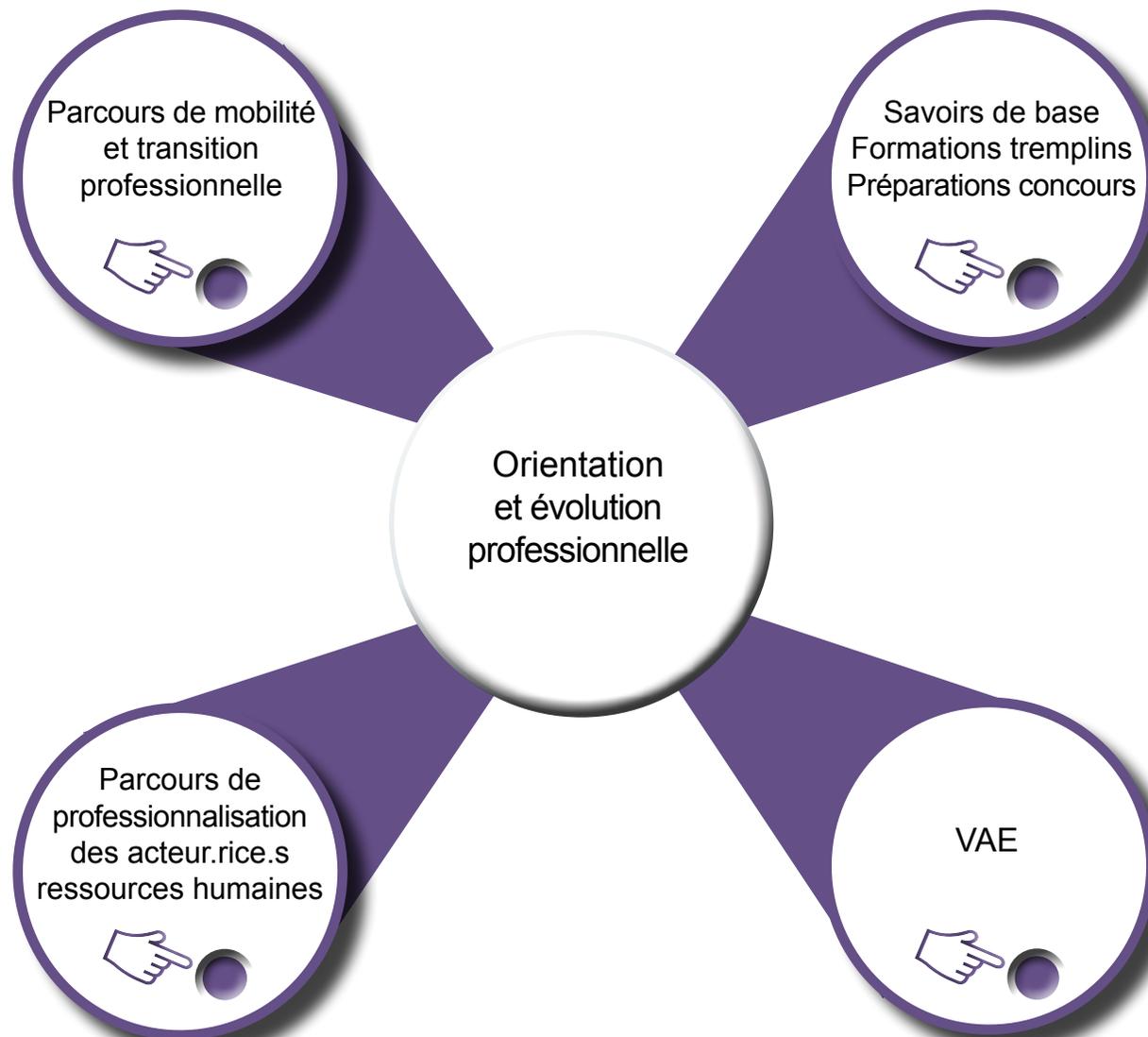


L'évolution des organisations, la transformation accélérée des situations de travail, l'allongement de la durée de carrière, l'usure professionnelle et le reclassement, le souhait d'évoluer ou un choix de mobilité sont autant de situations qui peuvent nécessiter qu'un.e agent.e soit accompagné.e dans son parcours d'évolution professionnelle

La délégation de Rhône-Alpes Lyon, les antennes de l'Ain et de la Loire proposent une offre de service à destination des collectivités et de leurs agent.e.s



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT